

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PAYS DE L'AIGLE

Séance du 24 février 2022

5 Place du Parc 61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE DÉPARTEMENT DE L'ORNE

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-quatre février à 18 heures et 30 minutes, les membres du Bureau Communautaire légalement convoqué le 17 février 2022 se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	11
PRESENTS	10
VOTANTS	11

Monsieur Serge DELAVALLÉE a été nommé secrétaire de séance.

CONVOCATION

Datée	du 17/02/22
Affichée	le 17/02/22

Jean SELLIER Etaient présents :

> Michel LE GLAUNEC Serge DELAVALLÉE

Guy MARTEL François BRIZARD Nathalie LENÔTRE

François CARBONELL Jean-Luc BEAUFILS Virginie VIOLET Véronique HELLEUX

OBJET

Accord-cadre à bons de commandes marché de fauchage et d'éparage 2022-2025 : attribution des marchés

Pouvoir:

Philippe VAN-HOORNE a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE

Acte rendu exécutoire après publication le 1er mars 2022

Le Président,



Accusé de réception en préfecture 061-200068468-20220224-2022-02-24-051-DE 061-200066466-20220224-2022-02-24-03
Date de télétransmission : 01/03/2022
Date de réception préfecture : 01/03/2022

Monsieur MARTEL, Vice-Président délégué à la Voirie, expose aux membres du Bureau qu'un marché de travaux de fauchage a été lancé pour la période 2022/2025.

Ce marché a été lancé sous la forme d'un accord cadre à bons de commandes sans minimum et avec un maximum de 150 000 € TTC/an et par lot, pour un an, renouvelable 3 fois.

Le territoire a été divisé en 5 lots au lieu de 3 dans le marché précédent.

Les prestations sont réparties par lots définis comme suit :

- Lot n° 1 : Secteur n° 1 de la Ferté-en-Ouche
- Lot n° 2 : Secteur n° 2 de L'Aigle Ouest
- Lot n° 3 : Secteur n° 3 de L'Aigle
- Lot n° 4 : Secteur n° 4 de L'Aigle Est
- Lot n° 5 : Secteur n° 5 de Moulins la Marche

Caractéristiques du marché:

Type de marché : Accord cadre alloti à bons de commande
Type de procédure : MAPA OUVERT (marché à procédure

adaptée)

 Référence :
 2021VOI0000003

 Montant prévu au BP 2022 :
 230 000 € TTC

Durée du marché: Le marché commence à compter de la notification, renouvelable trois fois (3) pour une période d'un (1) an, sur reconduction expresse par courrier au plus tard un (1) mois avant la fin de la période en cours.

Le classement des offres et le choix de l'attributaire sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

1. Critère valeur technique pondéré à 30 sur 100 points.

-1.1 Moyens humains dédiés à la réalisation des travaux : 10 pts

-1.2 Moyens matériels dédiés à la réalisation des travaux : 10 pts

-1.3 Méthodologie et organisation des chantiers mises en place pour respecter le délai d'exécution : 10 pts

2. Critère environnemental pondéré à 5 sur 100 points.

Le critère environnemental est analysé au travers des actions menées par le prestataire afin de réduire l'impact de son activité sur l'environnement (achat de véhicules électriques, certification ISO 14001, achat d'énergie verte ...)

3. Critère Prix des prestations pondéré à 65 sur 100 points.

Acte rendu exécutoire après publication le 1^{er} mars 2022



Conformément aux critères de jugement des offres définis dans le règlement de consultation et au rapport d'analyses fourni,

- Vu le Code de la Commande Publique et notamment les articles L2123-1 et R2123-1 à R2123-8
- Vu le rapport d'analyse des offres et l'application des critères de pondération
- Considérant l'avis de la commission MAPA rendu le 1^{er} février 2022

Le Bureau après en avoir délibéré :

- ➤ RETIENT l'offre présentée par la Société Jean-Yves LAMPERIERE pour le lot n° 1 secteur de la Ferté-en-Ouche
- ➤ RETIENT l'offre présentée par la Société Jean-Yves LAMPERIERE pour le lot n° 2 secteur de L'Aigle Ouest
- ➤ RETIENT l'offre présentée par la Société Jean FREON ELAGAGE pour le lot n° 3 secteur de L'Aigle
- ➤ RETIENT l'offre présentée par la Société Jean-Yves LAMPERIERE pour le lot n° 4 secteur de L'Aigle Est
- ➤ RETIENT l'offre présentée par la Société Stéphane LEMOINE, mandataire du groupement Stéphane LEMOINE Jean-Dominique DUVAL pour le lot n° 5 secteur de Moulins la Marche
- ➤ AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à l'exécution du présent marché.

VOTE: UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits Au registre sont les signatures Pour copie certifiée conforme

Acte rendu exécutoire après publication le 1^{er} mars 2022

Le Président, Jean SELLIER

